

Le Mot du Maire



Après un hiver tardif, le printemps pointe son nez et la nature se réveille. Cette période hivernale marquée par la pluie, les inondations, la neige et le gel et même des records de cumul d'épaisseur de neige atteints dans certains massifs. Ces précipitations vont permettre aux retenues, aux sources et aux nappes phréatiques, de retrouver des niveaux corrects et sécuriser l'approvisionnement en eau potable des territoires.

Nous devons tous préserver cette ressource précieuse et surtout ne pas la gaspiller. Il faut savoir que chaque année, près de 30% de l'eau potable n'est pas distribuée en raison d'un mauvais état des canalisations. Le Syndicat des Eaux de la Gâtine continue son plan de rénovation. Ce type de travaux a été réalisé récemment dans la rue de la Roseraie et le Chemin de la Martinière.

Éviter le "gaspillage", est le maître mot que l'on entend de plus en plus, et tout le monde doit bien prendre conscience que les ressources ne sont pas inépuisables. Dans tous les domaines ce mot est à bannir et les collectivités doivent en premier lieu montrer l'exemple. Terminé le temps où l'on consommait sans compter!

Les contraintes budgétaires nous obligent aussi à optimiser au maximum, à travailler différemment sans pour autant perdre de l'efficacité et continuer à avoir des projets structurants et ambitieux pour les années à venir. Le fruit de ces efforts se traduit par des résultats d'exercices comptables 2017 encourageants dans nos différents budgets. Bien évidemment, ces résultats ne donnent pas lieu de s'enflammer mais nous permettent de présenter des budgets primitifs en restant sereins. Malgré la nouvelle baisse des dotations de l'état (environ 10 000 €), les budgets ont été construits sans hausse des taux des taxes communales.

Le conseil communautaire de Parthenay-Gâtine a aussi fait le choix de voter son budget sans augmenter la part communautaire des taxes. Après 4 ans d'exercice, la situation financière se stabilise, ce qui permet d'envisager des investissements comme par exemple des travaux dans certaines écoles dont la toiture de l'école maternelle de Ménigoute à l'été prochain. Des efforts sont aussi faits pour le développement économique, avec une enveloppe d'aide à l'investissement aux entreprises créatrices d'emploi. Ces participations financières de la collectivité servent d'effet levier pour faire appel à d'autres subventions (Région, Etat, Europe).

Un recensement de la population a été réalisé en début d'année. Les résultats laissent apparaître un total de population stable et une moyenne d'âge identique au précédent recensement. Donc une population qui n'évolue pas malgré les constructions de pavillons d'où une inquiétude de voir de plus en plus de maisons du centre bourg inoccupées. Nous ne pouvons qu'encourager les propriétaires de ces biens, s'ils sont en bon état, à les louer car la demande de locatifs est constante. Si ces maisons nécessitent des travaux, n'hésitez pas à vous renseigner pour d'éventuelles aides à la rénovation fléchées vers l'économie d'énergie ou autres. La beauté et le bien-être d'un village est en général fonction, de la qualité du bâti, des activités exercées et de la vie que l'on y rencontre.

La commune participe à son niveau à cette rénovation du bâti avec la création d'un espace jeunes et des logements dans l'ancien Bar au n° 12 rue de Saint Maixent. Les entreprises ont été sélectionnées après l'appel d'offres. Le début des travaux est prévu pour Juin 2018.

Malgré nos difficultés, continuons de prouver que notre commune peut réaliser de beaux projets et répondre aux besoins de la population.

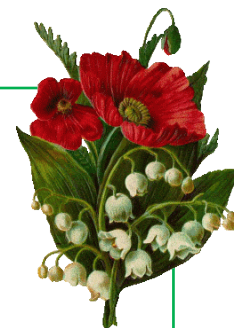
Bon printemps à toutes et à tous.

Le Maire,
Didier GAILLARD

Pleins feux sur :

Les finances communales	2
Association Billard	4
Manifestations EFSM	4
Tour Poitou-Charentes	4
Entretien des espaces verts	4
Agenda	4
Artist'ella Théâtre	5





Les finances communales 2018

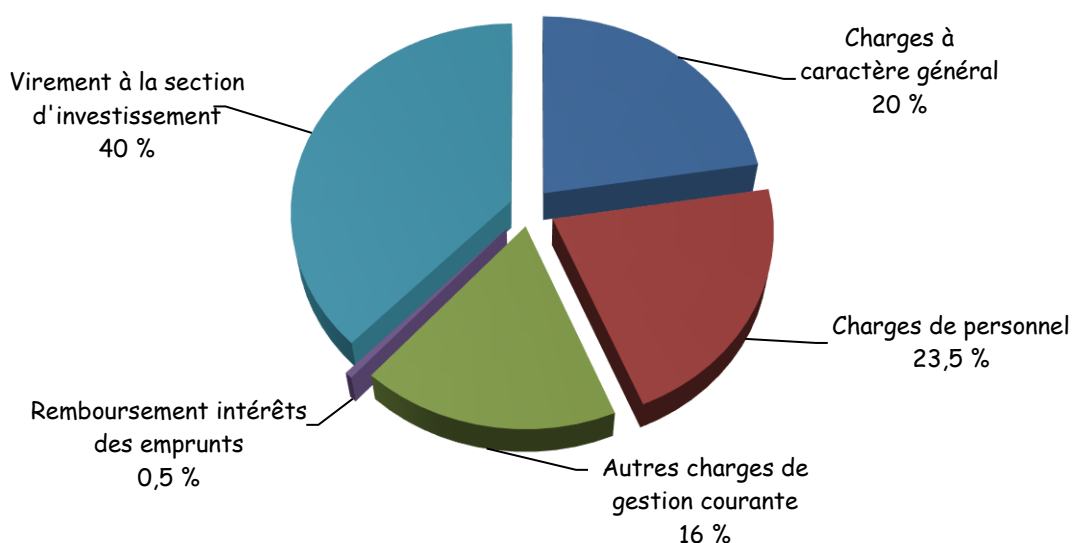
Le budget principal.

Ce budget s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes aux sommes de 1 308 010,71 € pour la section de fonctionnement et aux sommes de 842 882,13 € pour la section d'investissement.

La répartition est la suivante :

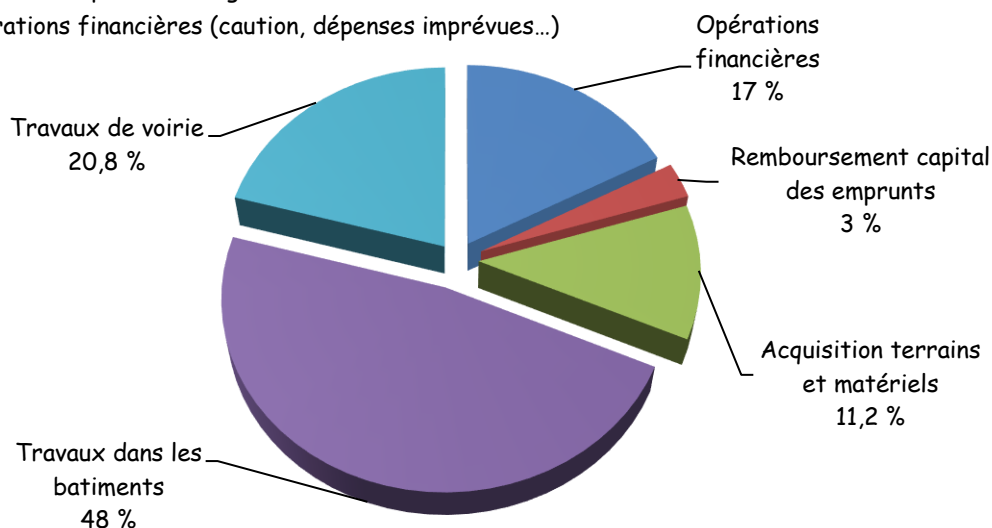
o les dépenses de fonctionnement

- les charges à caractère général (électricité, fournitures de voirie, carburant, assurances...)
- les charges de personnel
- les autres charges de gestion courante (indemnités, cotisation service incendie, les subventions...)
- le virement à la section d'investissement (pour permettre les investissements sur le territoire au cours de l'année)
- le remboursement des intérêts des emprunts



o les dépenses d'investissement

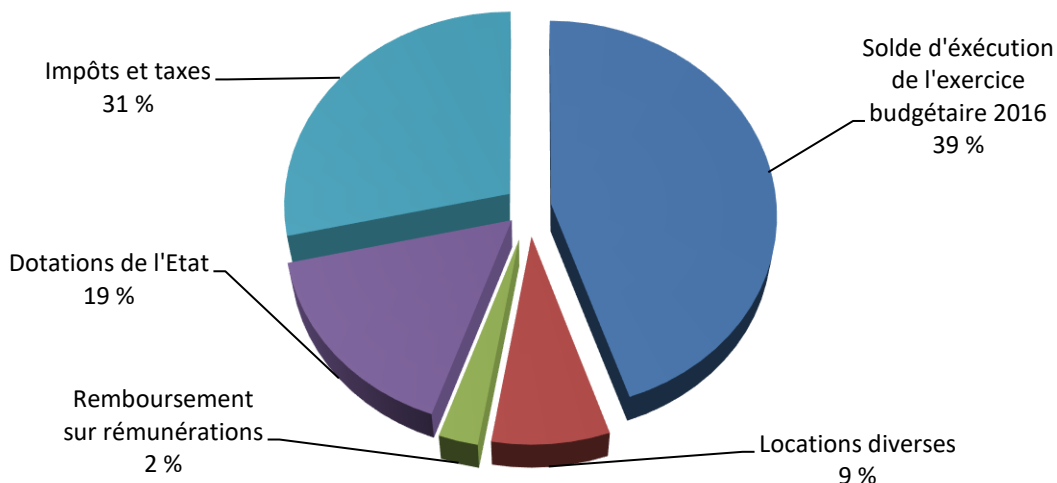
- le remboursement du capital des emprunts
- les travaux dans les bâtiments communaux (église, salle des fêtes, local des jeunes, logements locatifs ...)
- les travaux de voirie (sécurité et réhabilitation)
- l'aménagement du Campus Rural de Projets
- les acquisitions de biens
- les subventions pour les budgets annexes
- les opérations financières (caution, dépenses imprévues...)





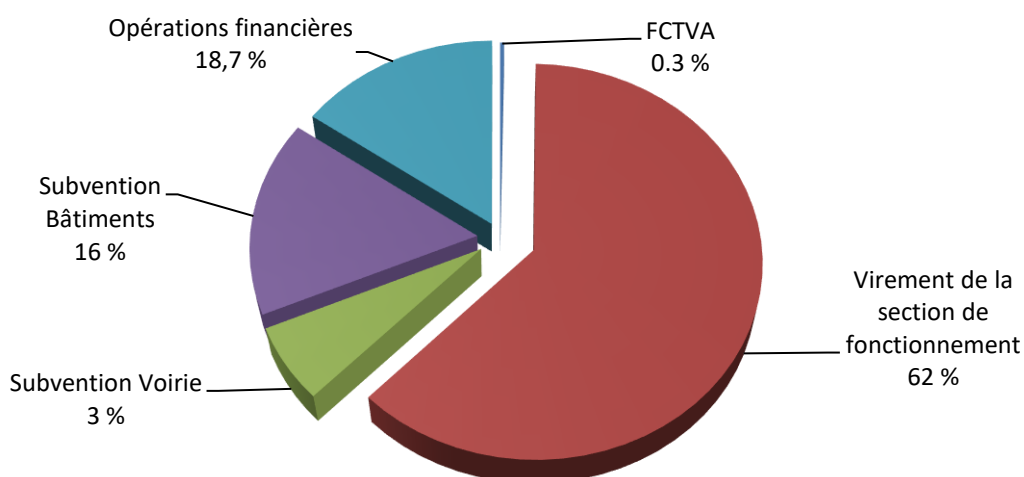
○ **Les recettes de fonctionnement**

- Le solde de l'exercice budgétaire précédent
- Les locations diverses (logements, salles...)
- Les impôts et taxes
- Les dotations de l'état
- Les aides sur la rémunération du personnel



○ **Les recettes d'investissement**

- Subventions pour la voirie
- Subventions pour le projet de Campus Rural
- FCTVA
- Le virement de la section de fonctionnement
- Les opérations financières (taxe aménagement, cautions...)



Outre le budget principal, la commune de Ménagoute compte cinq autres budgets :

- Le budget « Activités Economiques » qui regroupe le crédit-bail du magasin SPAR, la location de l'immeuble de la boulangerie, la location de l'immeuble du Bar-Tabac, la location de l'immeuble du salon de coiffure, le crédit-bail du matériel de la dentiste. Budget qui valide une somme de 159 396,31 € en fonctionnement et 192 563,91 € en investissement.
- Le budget « Lotissement La Chagnée 2 » sur lequel il reste à ce jour trois parcelles de disponibles (13,50 €/m²)
- Le budget « Village Seniors » pour la gestion des huit pavillons individuels situés Rue des Hirondelles.
- Le budget « Station-service » pour le carburant et le lavage sur la route de Parthenay. Budget à hauteur de 577 356,64 € pour la section de fonctionnement et de 151 405,59 € pour la section d'investissement.
- Le budget du CCAS

Académie Ménigoutaise de Billard

Le Bureau de l'Académie Ménigoutaise de Billard (AMB) est heureux de vous annoncer la naissance de cette nouvelle association dans votre commune et ceci grâce à l'aide précieuse de toute l'équipe municipale.

Le local est situé à côté de l'école primaire à l'étage au 42 bis route de St Maixent. Deux tables sont désormais disponibles, un SNOOKER et un BILLARD FRANÇAIS, cannes et matériel fournis.

Nous nous félicitons d'avoir déjà quatre jeunes de 13 ans, deux de 16 ans, un de 19 ans et six adultes. Rejoignez-nous pour ce loisir qui vous fera oublier tous vos soucis.

Pour toute demande de renseignements : TEL 06 98 19 99 06 Jean-Pierre, Président de l'AMB



L'ENTENTE SPORTIVE FOMPERRON – MENIGOUTE

organise à Ménigoute (79)

Le mardi 01 Mai 2018

une randonnée pédestre.

Accueil de 8h à 9h30	Café/Brioche offert au départ
Au stade de Ménigoute	Ravitaillement à mi-parcours
Parking sur place	Pot de l'amitié à l'arrivée

PARCOURS : Marche de 8kms, 12kms et 16kms

TARIFS : 4 € (licenciés et non licenciés)

Moins de 16 ans gratuits

Renseignements : 06.81.99.77.77



Tour cycliste Poitou-Charentes

Le Tour cycliste du Poitou-Charentes passera sur le territoire de Ménigoute le vendredi 24 Août 2018 aux alentours de midi/13h. Pour le bon déroulement de cette course, la commune a besoin de trouver 25 signaleurs pour assurer la sécurité au niveau des intersections sur le trajet des coureurs. Ces derniers arriveront par la Rue de Saint Maixent et emprunteront la Rue de la Croix Brousseau, puis la Rue de Sanxay. **Si vous êtes intéressé pour être signaleur, merci de vous inscrire en mairie avec votre permis de conduire (obligatoire) avant fin mai.**

Entretien des espaces verts

Avec l'arrivée du Printemps, le soleil est de retour, tout comme les températures plus agréables... L'entretien de nos jardins et espaces verts est donc d'actualité ! N'oublions pas pour autant les quelques règles générales ! Les travaux « sonores » (ex : tondre la pelouse) demandent à être effectués :

- Les jours de la semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Évènements à venir ...

1 ^{er} Mai :	Randonnée pédestre organisée par l'ESFM	9 et 10 Juin :	Concours de de La Boule en bois et Pétanque sur le terrain de l'Aurière
8 Mai :	Cérémonie à 11 ^h 30, départ de la Mairie	13 Juin :	Don du sang
12 Mai :	Théâtre Artist'ella	16 Juin :	Renc'Arts
26 et 27 Mai :	Concours de La Boule en bois et Pétanque sur le terrain de l'Aurière	6 juillet :	Soirée du Patrimoine de Gâtine
2 Juin :	Concours de Tarot	14 Juillet :	Cérémonie et festivités

Artist'ella théâtre

Le cercle des jeunes comédiens de Férolles

Ménigoute



MENIGOUTE Deux Sèvres et FEROLLES Loiret

Présentent



La comédie dramatique et musicale

Chante Paris, chante!

De Robin BLANCHARD

Samedi 12 mai 2018 à 16h00

Salle des fêtes de Ménigoute

ENTREE GRATUITE